

L'écoute Gretzoise

n°126

AVRIL-MAI-JUIN 2021

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS



**SCANNEZ LE
PATRIMOINE !**



Découvrez le patrimoine autrement

Intermarché

S U P E R

25 boulevard Victor Hugo
GRETZ ARMAINVILLIERS

leDRIVE Intermarché

☎ **01 64 07 32 19**



HORAIRES

Du lundi au samedi 8h30 - 20h

Dimanche 8h30 - 13h

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

SOMMAIRE

- 4 - 5 | **ACTUALITÉS**
- 6 - 9 | **INFOS PRATIQUES**
- 10 - 12 | **EN BREF**
- 13 | **HOMMAGES**
- 14 - 15 | **DOSSIER**
- 16 | **AGENDA**
- 17 | **CADRE DE VIE**
- 18 - 19 | **RÉTROSPECTIVE**
- 21 - 22 | **ZOOM**
- 23 | **ÉTAT CIVIL**

Trimestriel d'informations
de la ville de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication :

Jean-Paul Garcia Robin

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires

Photo de couverture :

Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.

**Conception & réalisation :**

EMS - Études, méthodes & stratégies

Email : ems38@orange.fr

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2021

Photos et droits réservés à la Mairie



MES CHERS CONCITOYENS,

En ce début du mois de juillet, l'attente des Gretzois et des Français en général est de respirer du « bon air » et de prendre des vacances reposantes, avant une rentrée dont nous ne connaissons pas les contours.

Bien que la pandémie reste dans l'esprit de chacun, l'arrivée de l'été promet, avec prudence, une amélioration de la situation sanitaire. Bien qu'encadrée, une réouverture de la vie sociale et économique de notre pays s'installe ; mais restons vigilants. Comme on le dit « prudence est mère de sûreté ».

Dans le cadre de la rentrée scolaire, le Conseil municipal a préservé les mêmes mesures d'accompagnement pour les familles, avec en prime, l'extension de la subvention de la carte Imagine'R aux étudiants de moins de 26 ans (auparavant elle était acquise pour les moins de 21 ans). C'est un effort, en cette période difficile, en direction des jeunes étudiants et des parents gretzois.

L'ouverture à la commercialisation du réseau en fibre optique pour 1492 nouvelles prises dans notre commune se déroulera à partir du 9 septembre 2021. Les secteurs concernés sont ceux du centre-ville en grande partie. A la fin de l'été, les fournisseurs d'accès à internet commenceront les démarches commerciales auprès des usagers.

Sous l'égide du Conseil départemental, propriétaire de la voirie de la rue de Paris, la commune s'est associée au Département, via la Communauté de Communes, pour réaliser des travaux de sécurité routière dans le cadre du dispositif : Contrat Intercommunal de Développement. Dès le début des travaux, et ce malgré notre insistance et celle de nombreux concitoyens (croisement de deux véhicules lourds difficile), il s'est avéré que les bases de calculs étaient inexactes. Des travaux de remodelage non prévus s'avèrent désormais nécessaires. Nous nous excusons pour ce désagrément.

En espérant que le soleil arrive enfin, nous vous proposons une promenade ludique et conviviale, un moyen original de (re)découvrir l'histoire et le patrimoine de Gretz-Armainvilliers. Ce parcours urbain est agrémenté de 12 panneaux d'information et de QR Codes.

Nous souhaitons que la vie reprenne progressivement vers la normalité ; les associations culturelles et sportives vous proposeront leurs activités dès la rentrée et seront présentes au Forum le 4 septembre prochain. Nous souhaitons bon courage au tissu associatif et nous les remercions pour leur dévouement.

En attendant, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Jean-Paul GARCIA ROBIN
Maire de Gretz-Armainvilliers

CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 AVRIL 2021

PRINCIPALES DÉCISIONS

Votes des comptes de gestion de l'exercice 2020

Compte de gestion de la commune – exercice 2020 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a déclaré* que le compte de gestion de la commune, dressé par le receveur pour l'année 2020, n'appelait ni observation, ni réserve.

Compte de gestion de l'assainissement – exercice 2020 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a déclaré* que le compte de gestion de l'assainissement, dressé par le receveur pour l'année 2020, n'appelait ni observation, ni réserve.

Votes des comptes administratifs de la commune – exercice 2020.

Compte administratif de la commune – exercice 2020 : Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal *a adopté*, à l'unanimité, le compte administratif 2020 de la commune qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses : 9 010 968,54 euros
Recettes : 10 227 901,41 euros
Solde excédentaire n-1 : 1 982 561,13 euros
Solde excédentaire : 3 199 494 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 2 793 798,72 euros
Recettes : 2 800 366,13 euros
Solde excédentaire n-1 : 1 345 163,97 euros
Solde excédentaire : 1 351 731,38 euros

Compte administratif de l'assainissement, exercice 2020 :

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal *a adopté*, à l'unanimité, le compte administratif 2020 de l'assainissement qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses : 171 429,09 euros
Recettes : 177 710,24 euros
Solde excédentaire n-1 : 113 438,15 euros
Solde excédentaire : 119 719,30 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 76 514,27 euros
Recettes : 65 307,01 euros
Solde excédentaire n-1 : 984 875,12 euros
Solde excédentaire : 973 667,86 euros

Affectations des résultats des comptes administratifs 2020

Affectation des résultats 2020 : commune

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a décidé* de l'affectation du résultat du compte administratif de la commune 2020 comme suit :

- Affectation en report de fonctionnement sur budget 2021 : 3 199 494 euros
- Affectation en report d'investissement sur budget 2021 : 1 351 731,38 euros

Affectation des résultats 2020 : assainissement

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a décidé* de l'affectation du résultat du compte administratif de l'assainissement 2020 comme suit :

- Affectation en report de fonctionnement sur budget 2021 : 119 719,30 euros
- Affectation en report d'investissement sur budget 2021 : 973 667,86 euros

Transactions immobilières – Bilan 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a pris acte* du bilan 2020 des transactions immobilières qui fait état de l'acquisition d'un bien sis 43 rue de Paris à Gretz-Armainvilliers pour un montant hors frais de 353 000 euros.

Utilisation du fonds de solidarité de la région Île-de-France – année 2020 ①

Vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux de 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a décidé* de fixer comme suite les taux communaux d'imposition 2021 :

- Taxe sur le foncier bâti : 36,63%
- Taxe sur le foncier non bâti : 40%

Formation des élus – Bilan 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a pris acte* du bilan 2020 des actions de formation des élus municipaux qui fait état d'une formation de 7 heures, organisée pour un groupe de 13 élus et pour un coût de 1 750 euros.

Votes de budgets primitifs 2021 : commune et assainissement

Budget primitif 2021 : commune

Le Conseil municipal *a adopté*, à l'unanimité, le budget primitif 2021 de la commune arrêté en dépenses et en recettes à :

- Fonctionnement : 14 001 713,28 euros
- Investissement : 6 144 618,73 euros

Budget primitif 2021 : assainissement

Le Conseil municipal *a adopté*, à l'unanimité, le budget primitif 2021 de l'assainissement arrêté en dépenses et en recettes à :

- Fonctionnement : 364 768,20 euros
- Investissement : 1 150 848,06 euros

Subventions annuelles de fonctionnement attribuées aux associations pour l'année 2021

Le Conseil municipal *a fixé*, dans les conditions précisées ci-dessous, les montants 2021 des subventions de fonctionnement annuelles accordées aux associations suivantes :

- Amicale des Anciens Combattants : 642 euros
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Tournan : 175 euros
- Association pour le don du sang bénévole de Gretz-Tournan : 115 euros
- ACEL – Apprendre, Comprendre, écrire et lire : 3 000 euros
- Association Le Hérisson : 1 723 euros
- Association Pêche Gretzoise : 773 euros
- Club de Pétanque : 433 euros
- Club des Amis de la FNACA : 585 euros
- Club du Temps retrouvé : 2 500 euros
- Club Philatélique : 500 euros
- Créer Arts Mains Passions : 800 euros
- Croix-Rouge Française : 1 255 euros
- GTO Rugby : 6 763 euros
- Gretz-Harmony : 8 000 euros
- Secours Populaire Français : 400 euros
- Société d'histoire de Gretz-Armainvilliers et des amis de la forêt d'Armainvilliers : 2 600 euros
- Foyer socio-éducatif du collège Hutinel : 1 050 euros
- Toutatrac : 2 000 euros

Titre de transport Imagine'R – Participation de la commune pour l'année scolaire 2021/2022

Le Conseil municipal *a décidé*, à l'unanimité, pour l'année scolaire 2021/2022, de participer financièrement à l'acquisition de la carte Imagine'R pour tous les collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 26 ans au 1er septembre 2021, domiciliés dans la commune, pouvant bénéficier de ce titre

de transport et qui en feront la demande et **a fixé**, à l'unanimité, comme suit le montant de la participation communale à l'acquisition de la carte Imagine'R, pour l'année scolaire 2021/2022 :

- Collégiens : 35 euros
- Lycéens et étudiants : 200 euros

Accueil de loisirs sans hébergement : gratuité des prestations pour les enfants des personnels mobilisés durant la crise sanitaire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé** de faire bénéficier de la gratuité les familles ayant eu recours, entre le 6 et le 23 avril 2021 inclus, au service d'accueil de loisirs sans hébergement proposé aux enfants des professionnels mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire, soit les personnels recensés par le Ministère des solidarités et de la santé ainsi que les agents de la commune et du centre communal d'action sociale.

Adhésion de la commune au groupement d'intérêt public ID77

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **s'est prononcé** pour l'adhésion de la commune au groupement d'intérêt public 77 et à désigner Monsieur Jean-Paul Garcia Robin, Maire, en tant que représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP77.

Transfert de la compétence PLU à la Communauté de communes Les Portes Briardes, entre villes et forêts : opposition de la commune

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **s'est**

opposé au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de commune Les Portes Briardes, entre villes et forêts.

Instauration de la participation pour le financement de l'assainissement collectif

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé** d'instituer la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) prévue par l'article L. 1331-7 du Code de la Santé publique et a fixé les modalités de son éligibilité, de son calcul et de son recouvrement.

Bons culturels et sportifs – Année scolaire 2021/2022

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé** d'accorder aux enfants et adolescents domiciliés dans la commune et scolarisés en grande section de maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ainsi qu'aux jeunes Gretzois de moins de 18 ans au 31 août 2022 ne percevant pas de salaire, deux bons « culturels et sportifs » utilisables pour le règlement des adhésions et/ou cotisations auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune ou attachée aux piscines d'Ozoir-la-Ferrière ou Fontenay-Trésigny ; le règlement de l'adhésion à l'association VSOP (section escrime), à l'association sportive du collège Hutinel ; pour participer à l'acquisition de cartes d'abonnement auprès de la piscine de Fontenay-Trésigny ou au financement de l'apprentissage de l'équitation, sous

réserve de la reconduction de l'accord conclu avec certains centres équestres des environs. Le Conseil municipal a ensuite fixé, à l'unanimité, à respectivement 40 euros et 20 euros la valeur de chacun de ces bons pour l'année scolaire 2021/2022.

Bons pour l'achat de fournitures scolaires – Année scolaire 2021/2022

Le Conseil municipal **a décidé**, à l'unanimité, d'accorder aux enfants domiciliés dans la commune et fréquentant les établissements d'enseignement secondaire, publics ou privés, entre la 6ème et la 3ème ainsi que les LEP section CAP, un bon de fournitures scolaires utilisable auprès des commerçants de la commune et de l'association du collège Hutinel ; et a fixé à 39 euros la valeur de ce bon pour l'année scolaire 2021/2022.

Accueil Jeunes : organisation d'un mini-séjour – Été 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé** d'organiser un mini-séjour durant les vacances d'été, soit du 26 au 30 juillet 2021 pour les jeunes fréquentant l'Accueil Jeunes ; a fixé la participation des familles en se référant aux tarifs arrêtés par le Conseil municipal pour la prestation accueil de loisirs sans hébergement à la facturation de 5 demi-journées sans repas et d'un forfait de 149 euros et décidé compte-tenu des difficultés parfois rencontrées à recouvrer le montant des frais médicaux, de demander aux familles de fournir un chèque de caution de 50 euros par enfants, afin de couvrir d'éventuelles dépenses.

1

DOMAINE	LIEU/SERVICE	EQUIPEMENT	FONCTIONNEMENT	COÛT TOTAL (en euros)	DONT FSRIF (en euros)
Cadre de vie/ aménagement	Divers sites		Elagage	22 541,23	5 635,31
			Fleurissement	12 414,43	3 103,61
	Médiathèque	Equipement intérieur		47 354,09	14 206,23
	Jardin médiathèque	Jeux		33 205,58	9 961,67
	Médiathèque		Livres	11 631,45	5 815,73
	Salle polyvalente	Rénovation		323 056,24	80 764,06
	Mesnil	Bungalow PMR		10 752	2 688
	Maison de la Culture et des Loisirs	Réfection scène		18 294,24	4 573,56
	Nouveau local PMI		357 950	35 795	
Voirie	Travaux	Divers rues		874 911,99	201 229,76
Scolaire			Bons fournitures scolaires	13 300	6 650
			Fournitures scolaires et livres	47 378,07	23 689,04
	Maternelle Victor Hugo	Salle de motricité		19 944	4 986
	Restauration scolaire	Matériel		9 903,00	2 475,75
Enfance	Maison des Jeunes		Acquisition de matériel	6 038,31	3 019,16
			Film solaire	11 934	5 967
			sorties	3 309,10	1 654,55
	ALSH	Acquisition de matériel		3 390,59	1 695,30
			Sorties	10 322,60	5 161,30
Petite Enfance	Crèche	Climatisation		16 212	8 106
Total :					427 177

BIENVENUE



Palette Bazar

19 rue de la Ferme
77220 Gretz-Armainvilliers

DÉMARCHAGES TÉLÉPHONIQUES



Le démarchage téléphonique est vécu comme un véritable casse-tête par de nombreux consommateurs, sans compter que cette méthode est souvent associée à des arnaques.

La nouvelle loi adoptée le 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux ne fera certainement pas disparaître complètement les appels indésirables mais elle devrait permettre de lutter plus efficacement contre ces mauvaises pratiques.

En effet, la loi renforce la protection des consommateurs qui peuvent être victimes d'un démarchage excessif ou de pratiques frauduleuses, tout en préservant l'activité des professionnels.

Cette nouvelle loi prévoit :

- L'interdiction du démarchage pour la rénovation énergétique,
- Des tranches horaires, qui seront précisés par décret,
- Les entreprises seront davantage soumises à Bloctel,
- Des sanctions plus dissuasives : en cas d'abus ou en cas d'utilisation d'un numéro masqué, les contrevenants s'exposent à une amende de 75 000€ pour les personnes physiques et 375 000 € pour les personnes morales.

PERMANENCE DU SMIAEP

Le Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Tournan, dont la Ville de Gretz-Armainvilliers est membre, bénéficie dorénavant d'une permanence téléphonique : du lundi au jeudi de 14h à 18h30 et le vendredi de 9h à 12h. Le SMIAEP est joignable au 01 64 07 31 04 pour toutes vos questions relatives à la gestion de l'eau potable sur le territoire de votre commune.

***Vous pouvez également joindre le SMIAEP par courriel à l'adresse suivante :
assistante.smiaeptournan77@orange.fr.***



POINT SUR LE RECENSEMENT ET LA POPULATION ACTUELLE DE LA VILLE

Votre ville évolue, Gretz-Armainvilliers accueille de plus en plus de personnes attirées par le cadre environnemental dont bénéficie notre territoire.

Notre commune est un exemple, parmi d'autres, de petites villes de la grande couronne parisienne à s'agrandir petit à petit. En effet, en l'espace de 10 ans environ, Gretz-Armainvilliers est passé de 7861 habitants (recensement 2008 - INSEE) à 8566 habitants (recensement 2020- INSEE). Le cadre de vie de Gretz-Armainvilliers et sa situation géographique notamment sur la ligne du RER E sont deux atouts fondamentaux. Avec l'impact de la pandémie liée à la COVID-19 et d'autant plus avec le programme de construction d'immeubles, il doit être envisagé que le nombre d'habitants de notre ville augmente encore dans les prochaines années avec des populations délaissant les grandes villes pour les zones péri-urbaines, proches de la campagne.

SIGNATURE CONVENTION CCAS/EDF



Le 6 janvier 2021, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Gretz-Armainvilliers a signé une convention partenariale avec EDF dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

Comme vous le savez sans doute déjà, le CCAS de Gretz-Armainvilliers est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment auprès des ménages précaires.

Dans le cadre du soutien aux foyers frappés par la précarité énergétique, le CCAS s'appuie sur l'expertise d'EDF pour être informé et orienter vers les différents partenaires habilités à aider le public à constituer leurs demandes d'aide. Ce partenariat a pour ambition de permettre aussi aux habitants de Gretz-Armainvilliers en situation de précarité énergétique de bénéficier d'actions de prévention, permettant la maîtrise des consommations d'énergie ; dans le but d'éviter les dettes et les coupures d'énergie.

BONS FOURNITURES SCOLAIRES

Les familles des jeunes Gretzois scolarisés au collège et en section CAP peuvent bénéficier d'une aide financière de la Ville, destinée à l'achat de fournitures. Cette aide, d'un montant de 39€ (année scolaire 2021/2022), est délivrée sous forme d'un bon. Pour les jeunes scolarisés au collège Hutinel, ce bon est à retirer courant juin, au Service des Affaires scolaires sur présentation d'une pièce d'identité. Pour les familles d'enfants scolarisés dans un autre établissement doivent se présenter avec un certificat de scolarité.

**BOUGEOTT :
UNE APPLI SPORT ET CULTURE**



Application gratuite lancée par la Région Île-de-France en juillet 2020, Bougeott propose un ensemble d'activités sur mesure.

Application de running, de promenade et de découverte, Bougeott

utilise la localisation de votre téléphone mobile et vous propose des itinéraires variés et personnalisés en fonction de vos envies :

- Marche ou course
- Dans la nature
- En ville
- Au bord de l'eau
- En forêt

Les itinéraires proposés sont accessibles à tous, sans niveau physique minimum requis.

Bougeott fournit également des informations détaillées sur l'histoire des points d'intérêt culturels et naturels qui jalonnent le parcours. Bougeott concilie exercice physique et culture. De plus, l'application vous permet d'ajuster la distance et la durée de chaque promenade pour s'adapter à vos objectifs. Bougeott permet de lutter contre la sédentarité tout en encourageant les activités sportives et culturelles de plein air.

L'application est téléchargeable sur App Store et Google Play.

BONS CULTURELS ET SPORTIFS

Pour permettre aux jeunes Gretzois de profiter du tissu associatif local, la Ville de Gretz-Armainvilliers aide également les familles en distribuant des bons culturels et sportifs.

Dispensée sous forme de deux bons d'une valeur de 40€ et 20€, cette aide est accordée :

- aux écoliers à partir de la grande section de maternelle jusqu'au CM2,
- à l'ensemble des collégiens et lycéens,
- aux jeunes âgés de 18 ans, au 31 août 2022, qui ne perçoivent pas de salaire.

Ces bons sont à retirer auprès du Service des Affaires scolaires.

Pièces à fournir :

- un justificatif de domicile récent,
- une pièce d'identité,
- un certificat de scolarité ou une attestation Pôle Emploi.

APPLI DON DU SANG



Avec l'arrivée de la pandémie, l'Établissement Français du Sang (EFS) a dû revoir son système d'information afin de mieux gérer ses donneurs, de mieux les fidéliser et de fournir des informations et des applications facilitant le don du sang.

C'est dans ce contexte qu'est née l'application mobile de l'EFS : Don du Sang, l'appli qui sauve des vies. Cette application permet de localiser les lieux de collectes, de consulter des actualités sur le don, de prendre rendez-vous pour faire un don ou faire une promesse de don. Les donneurs peuvent se connecter à leur compte pour avoir leur historique de dons ainsi que gérer leurs préférences ou faire une demande de création de compte auprès de l'EFS. Les donneurs pourront retrouver également une carte de donneur dématérialisée à présenter à chaque don pour justifier une identité, ainsi qu'un espace témoignage.

L'application est disponible sur IOS et Android.

Chaque trimestre, la ville de Gretz-Armainvilliers accueille l'EFS dans le cadre de sa campagne de collecte de sang. A chaque fois, vous êtes nombreux à répondre aux besoins de l'EFS et vous contribuez à alimenter les réserves de sang : vous sauvez des vies.

Lors de la collecte du 5 mars 2021, 83 personnes ont fait don de leur sang, dont 7 nouveaux donneurs. Pour la collecte du 14 mai 2021, 68 donneurs se sont présentés, dont 8 nouveaux donneurs.

Pour information, la prochaine collecte de sang aura lieu en octobre, à la M.C.L.

CADAL77 : AIDES POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT



Vous avez un projet d'achat, de travaux d'amélioration ou d'isolation, ou bien de construction ?

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par la Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- L'accession à la propriété
- La construction
- L'acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Le rachat de soult
- Les travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
- Les travaux de copropriété.

Néanmoins, certaines conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :

- L'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur
- En fonction des barèmes de ressources établis par la CADAL

Pour plus d'informations, RDV sur : <http://cadal77.wix.com/cadal77>

TRANSFERT DES BUREAUX DU CCAS DANS L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) déménage dans les anciens locaux de la bibliothèque municipale.

Désormais, dans leurs nouveaux locaux, les agents du CCAS pourront vous recevoir dans un espace plus adapté pour vos demandes d'aides et de renseignements. L'accessibilité de ces locaux est plus optimale et PMR, l'ensemble des services du CCAS se trouveront sur un rez-de-chaussée.

PLATEFORME DE LA PRÉFECTURE POUR LES AIDES DU PLAN FRANCE RELANCE



La Préfecture de la région d’Île-de-France, la préfecture de Paris et Aides-territoires ont conçu un portail numérique des aides du plan France Relance pour rendre plus facilement accessibles toutes les aides à destination des particuliers, des entreprises, des collectivités territoriales et des administrations.

Il recense les aides récurrentes, les appels à projets, les appels à manifestation d’intérêt, etc. disponibles au niveau local, régional et national.

Ce portail permet ainsi :

- faire gagner du temps lors de la recherche,
- identifier rapidement les aides auxquelles chacun peut bénéficier,
- valoriser l’action des porteurs d’aides.

En quelques clics, vous pouvez :

- réaliser une veille territorialisée et thématique des aides disponibles,
- programmer des alertes personnalisées pour bénéficier d’une veille automatisée sur les nouvelles aides.

Ce portail recense les aides relevant des domaines couverts par le plan France Relance, à savoir :

- la culture
- l’éducation
- l’écologie
- l’emploi
- la formation
- le logement et l’habitat
- le numérique
- la santé
- le transport

RDV sur le site :
<https://france-relance-idf.aides-territoires.beta.gouv.fr/>

MISE EN VALEUR DES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA VILLE : FACEBOOK ET SITE INTERNET

Restez connecté à votre Ville !

Gretz-Armainvilliers est présente sur Facebook avec sa page « Mairie Gretz ». Son objectif est d’entretenir et de maintenir un lien avec les habitants de la commune et du territoire. La page Facebook de la Municipalité a aussi pour ambition de vous alerter sur les animations, manifestations et informations importantes relatives à votre ville et au territoire de l’intercommunalité et du département, entre autres.

La Ville de Gretz-Armainvilliers travaille en ce moment même sur la mise en place d’un tout nouveau site internet. Il a vocation à être plus intuitif et faciliter l’accès aux multiples informations dont vous avez besoin dans votre vie quotidienne. Il sera plus simple et plus moderne que le site actuel. RDV très bientôt pour une toute nouvelle expérience navigateur sur notre nouveau site internet !

SÉCHERESSE : DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE



L’été dernier a une nouvelle fois été l’occasion de plusieurs vagues de fortes chaleurs et d’un long épisode caniculaire. Ce dérèglement des températures saisonnières et la sécheresse ont des conséquences visibles et invisibles sur notre environnement et notre habitat. De cette manière, si vous avez constaté des fissures dans et sur votre habitation, nous vous invitons à le signaler rapidement, en indiquant la date exacte de ces désordres, afin que la mairie puisse procéder à une demande de reconnaissance de l’état de catastrophe naturelle sécheresse auprès de la Préfecture. À noter que la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sécheresse n’aboutit pas systématiquement de façon favorable et que vous ne devez pas réaliser de travaux avant la parution de l’arrêté interministériel. Nous vous invitons également à signaler ces désordres sur votre habitation auprès de votre assurance.

Contact Mairie :
contact@mairie-gretz.fr ou
 par téléphone au 01 64 42 83 00

UNE NOUVELLE TONDEUSE POUR LES ATELIERS

La Ville s’engage dans l’entretien des infrastructures culturelles et sportives. Au quotidien, les agents des Ateliers municipaux participent au maintien de la qualité de votre cadre de vie. Au mois de mai, la Mairie a investi dans une nouvelle tondeuse qui permettra d’entretenir les terrains de sports notamment le stade Laumondé.

CAMPAGNE DE VACCINATION DU CCAS



Lancée cet hiver, la campagne de vaccination à destination des 75 ans et plus a rencontré un vif intérêt à Gretz-Armainvilliers. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a rempli la tâche difficile d'organiser de A à Z le processus de vaccination des seniors de la commune. Une fois les centres de vaccination officiellement ouverts, au nombre de 12 dans un premier temps, les agents du CCAS ont reçu de nombreux appels de Gretzois. L'organisation de la campagne a suivi la priorisation de la vaccination en fonction de l'âge et des problèmes de santé de chacun. De cette manière, le CCAS a pris en charge 336 rendez-vous pour une première injection du vaccin Pfizer, auprès des centres de

Melun et de Brie-Comte-Robert, et a accompagné 456 personnes jusqu'aux différents centres de vaccination. Les seniors ont pu bénéficier à Gretz-Armainvilliers d'un transport gratuit jusqu'au lieu de vaccination. Dans le cadre du transport des seniors pour Melun, le minibus de la commune a été réquisitionné pour le CCAS et la campagne de vaccination. Pour les groupes plus nombreux, le CCAS a dû apprêter, à plusieurs reprises, un car afin de favoriser la distanciation sociale même pendant le trajet. Encore aujourd'hui les agents du CCAS continuent de prendre des rendez-vous dans les centres de vaccination pour le public dit prioritaire, dont celui de la ville de Tournan-en-Brie qui a ouvert le 31 mai dernier.

APPLICATION #TOUSANTICOVID

Dans le contexte sanitaire actuel, le gouvernement conseille aux Français de télécharger l'application Tous Anti Covid.

En plus des gestes barrières, l'application vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec un cas positif et à accélérer leur prise en charge. Son usage est particulièrement utile dans des lieux où la concentration de personnes rend le respect des distances difficile à mettre en œuvre. TousAntiCovid est une mise à jour de l'application StopCovid, enrichie par l'accès à des informations factuelles et sanitaires sur la pandémie. Elle permet d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la maladie.

TousAntiCovid permet à l'utilisateur testé positif de prévenir les personnes qu'il aurait pu contaminer durant cette période de contagiosité. L'appli alerte ainsi les utilisateurs qui ont pu être en contact rapproché avec cette personne testée positive au cours des derniers jours. Cette information permet de s'isoler immédiatement et d'éviter de contaminer à son tour. L'utilisation de l'application est basée sur le volontariat et chaque utilisateur est libre de l'activer ou la désactiver. Pour votre information, TousAntiCovid ne stocke que l'historique de proximité de votre téléphone portable et aucune autre donnée. Il n'est pas possible de connaître l'identité d'un utilisateur de l'application, ni qui il a croisé, ni où, ni quand. L'utilisateur peut également faire le choix d'effacer son historique ponctuellement, s'il le souhaite.

TousAntiCovid est disponible sur le Store pour IOS et Android.

PROPRETÉ/ECO-CITOYENNETÉ RELATIF AUX DÉJECTION CANINE, À LA POLLUTION LIÉE AUX MASQUES, DÉPÔTS SAUVAGES

Votre Ville bénéficie d'un cadre naturel délicat, chacun d'entre nous doit agir au quotidien pour conserver cet environnement qui nous entoure.

Les rues, les places, les espaces verts sont bien plus beaux et agréables à la promenade lorsqu'ils sont propres et vides de papiers et détritiques. Les services de la Ville interviennent au quotidien pour veiller et préserver ce cadre de vie. Il appartient aussi

à chacun des Gretzois d'y contribuer et d'agir en tant que citoyen. Régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures, d'encombrants non conformes aux collectes sont constatés sur le territoire communal et intercommunal et représentent de véritables nuisances pour les habitants et sont dangereux pour la sécurité des personnes. Ils favorisent en plus la recrudescence des rats et autres nuisibles.

Pour rappel, vous pouvez retrouver les dates des collectes des déchets ménagers sur le site de la Ville de Gretz-Armainvilliers ou sur le site internet du Sietom77. Concernant la collecte des encombrants, elle a lieu tous les premiers vendredis de chaque mois. Elle est annoncée sur le site internet de la Ville, les réseaux sociaux et les panneaux lumineux. Pour votre information, en matière d'infraction relative aux dépôts sau-

PRÉVENTION CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES



Très reconnaissables à leurs rayures oranges au niveau de l'abdomen, les frelons asiatiques se sont définitivement installés dans nos régions occidentales.

Bien qu'ils ne soient pas plus dangereux que d'autres insectes piqueurs, la vigilance est de rigueur, notamment pour les individus allergiques aux piqûres d'insectes. Si vous découvrez un nid dans votre jardin, il faut appeler une société privée spécialisée qui se chargera de le détruire. Ni la ville ni les pompiers ne peuvent intervenir car ils ne sont pas équipés pour traiter les particularités du nid de frelons asiatiques. Au contraire, si vous localisez

un nid près d'un lieu public sensible, comme une école ou une crèche, appelez les pompiers qui se chargeront dans ce cas précis de sécuriser les lieux avant de faire appel à une entreprise pour supprimer le nid. N'intervenez jamais sur un nid de frelons asiatiques par vos propres moyens : ne le touchez pas, ne le secouez pas, ne le frappez pas. Gardez vos distances et contactez une société spécialisée.

Retrouvez la liste des entreprises de Seine-et-Marne spécialisées dans le traitement des frelons asiatiques :

<https://www.frelons-asiatiques.fr/societe/77-Seine-et-Marne>

En cas de piqûre, pas de panique ! Si le dard est toujours planté dans la peau, il faut le retirer et appliquer un désinfectant local. Afin d'éviter les gonflements et les démangeaisons, alternez une source de chaleur et de fraîcheur aux alentours de la piqûre. Si la zone atteinte s'étend, il faut consulter un médecin. Les personnes allergiques aux piqûres d'insectes, ou au venin d'hyménoptère pour être plus précis, sont les plus fragiles. En effet, une seule piqûre peut être fatale, si elle n'est pas traitée de manière urgente.

vages, tout contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ (Article R632-1, R644-2, R635-8).

LES DÉPÔTS SAUVAGES

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS



150€ À 1500€ D'AMENDE

En raison de la situation sanitaire actuelle liée à la COVID-19, les masques à usage unique se retrouvent de plus en plus souvent par terre, dans les

rues, dans les rivières et finalement dans la mer. Ces masques chirurgicaux réutilisables ou à usage unique sont confectionnés à partir de polypropylène, matière non biodégradable et non recyclable. Ces déchets d'un genre nouveau dans notre vie quotidienne doivent être jetés dans un sac poubelle, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être conservé 24 heures avec d'être jeté avec les ordures ménagères. Les masques ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables.

Pour votre information, jeter son masque ou tout autre déchet sur

la voie publique est puni par une amende de 135€ (Code pénal R632-1, R633-6, R635-8, R644-2).



PLAN 1 JEUNE 1 SOLUTION



Les conséquences économiques de la crise sanitaire touchent de plein fouet les jeunes. Certains d'entre eux n'ont pas pu achever leur formation. D'autres arrivent sur le marché du travail durement frappé par la crise économique et sociale.

L'avenir des jeunes est une des priorités du gouvernement. Pour donner une chance aux jeunes, l'Etat a mis en place un plan d'actions dont l'objectif est de faciliter l'entrée dans la vie professionnelle. De les orienter, les former vers les secteurs et métiers d'avenir ainsi qu'accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure. Pour l'Etat, chaque jeune doit disposer d'une solution d'avenir : c'est le Plan 1 Jeune 1 Solution.

Le Plan 1 jeune, 1 solution regroupe plusieurs intentions :

- Pour faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle, l'Etat entend donner un coup de pouce aux entreprises pour accélérer l'embauche des jeunes, une prime pour favoriser l'apprentissage et les contrats de professionnalisation ainsi que des missions d'utilité sociale (comme les missions de service civique).

- Afin d'orienter et de former des jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir, l'Etat va promouvoir la création de nouvelles formations qualifiantes vers les métiers d'avenir grâce au Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC). Le gouvernement a l'ambition de soutenir et développer des formations qualifiantes

pour répondre aux besoins du secteur du soin et de la santé ainsi que des formations numériques à portée de tous, entre autres.

- Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes éloignés de l'emploi, l'Etat s'engage à mettre en place des parcours d'insertion sur mesure avec un renforcement des dispositifs d'inclusion durable dans l'emploi comme Parcours Emploi Compétences (PEC) et le Contrat Initiative Emploi (CIE). S'y ajoute une augmentation importante des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi : Garantie jeunes et Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA). L'Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ) mis en place par Pôle Emploi depuis plusieurs années viendra compléter l'offre de solutions pour les jeunes demandeurs d'emplois. Le gouvernement propose également une augmentation des places dans le dispositif SESAME, un accompagnement sur-mesure vers les métiers du sport et de l'animation.

Vous êtes étudiant, lycéens, vous êtes sorti du système scolaire ou bien vous avez terminé vos études et vous arrivez aujourd'hui sur le marché de l'emploi. Il existe des solutions pour tous, adaptées à votre parcours et à votre profil. Vous être une entreprise, un employeur, vous souhaitez recruter. Vous pouvez bénéficier d'aides et de prime pour favoriser l'emploi jeune, l'apprentissage et la professionnalisation.

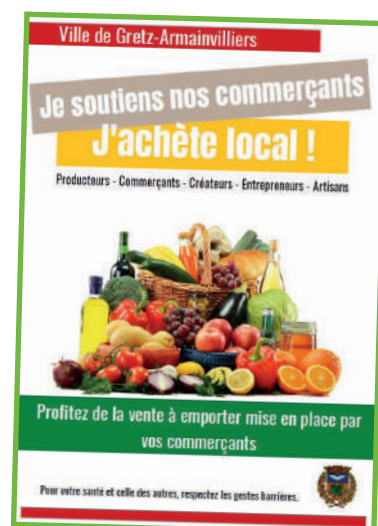
**Pour plus d'informations,
RDV sur le site
<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>**

SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

L'expérience des confinements a été difficile pour nos commerçants et artisans. Ils comptent plus que jamais sur votre aide pour maintenir leur activité, alors n'hésitez pas à privilégier nos commerces de proximité. N'oublions qu'ils sont un moteur d'emplois pour notre ville. Dans l'optique d'encourager et de valoriser les compétences de nos artisans, commerçants et producteurs, la municipalité de Gretz-Armainvilliers a lancé depuis le premier confinement l'action : **« Je soutiens nos producteurs, j'achète local ! ».**

Acheter à côté de chez soi est un engagement citoyen. Il ne faut pas oublier que derrière chaque acte d'achat se cachent des emplois et peut-être même des créations d'emplois. L'achat de proximité est aussi un engagement humain, il permet de créer du lien social et de se tenir informé de l'actualité dans la commune et de la santé économique et morale de petit artisan. Par ailleurs, nos artisans entrepreneurs sont des passionnés, ils offrent toujours un service sur-mesure ainsi qu'un accueil personnalisé. Les artisans, commerçants et producteurs rendent la ville plus attrayante et plus vivante. Chacun à son niveau peut donc contribuer à son dynamisme et son développement.

Enfin, consommer local c'est bon pour la planète ! Cette action permet de réduire la pollution en termes d'émission de CO2 liée au transport des aliments et aux déplacements des consommateurs.



Hommages

Madame Odette Usseglio



Odette USSEGLIO, née ROUX est décédée accidentellement le 7 mars 2021, à l'âge de 95 ans. C'était un personnage connu de notre ville. Elle a commencé, jeune à travailler, d'abord comme employé au Ministère des Finances. Après son mariage, en 1947, elle a décidé de s'occuper exclusivement de ses enfants. Après le décès accidentel de son époux en 1957, elle a repris le chemin du travail car elle devait assumer seule ses deux enfants, Guy et Marie-Claude. Elle retrouve du travail à la SNCF d'abord à Verneuil-l'Étang et ensuite à Gretz, dans les services comptables jusqu'en 1966. Par la suite, elle est mutée à la comptabilité voyageurs à la Gare de l'Est où elle prendra la direction du service quelques années avant sa retraite en 1986. Arrivée à Gretz en 1958, elle s'est tout de suite insérée dans le tissu social de notre commune. Elle a été Présidente et plusieurs fois membre du bureau de l'assemblée des résidents du Clos de la Vigne (appelé communément Bati-coop) pendant plus de quarante ans. N'oublions pas qu'elle a été aussi Présidente de l'association des retraités de la SNCF. Elle a été membre du Centre Communal d'Action Sociale pendant plusieurs années. Elle fut membre de plusieurs associations et donna maintes fois des « coups de main » à la Mairie. Elle nous laisse que des merveilleux souvenirs. Une douceur et une gentillesse inégalable. Un sourire brillant

et une générosité de tous les instants. Dévouée et volontaire, « elle aimait la vie » et essayait d'impulser aux autres cette devise. A près de 90 ans, au repas des anciens, elle préférait servir ses congénères plutôt que rester à table ! Et elle le faisait de bon cœur. L'équipe municipale présente à ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, ses sincères condoléances.

Monsieur Jean Plane



C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès de Jean PLANE survenu le 29 mars 2021. Né à Gretz-Armainvilliers le 13 décembre 1938, il passa son enfance et une grande partie de sa vie dans le quartier du Bois Vignolles avec Martine, son épouse, et ses deux enfants, Fabrice et Hélène. Pâtissier et cuisinier, il avait gardé le bon goût du travail bien fait qui était devenu sa ligne de vie. Pendant près de trente ans, Jean a été très impliqué dans les manifestations gretzoises notamment la brocante du centre-ville. Philatéliste et cartophile, il participait aux expositions en apportant ses souvenirs et des documents de sa ville. Il fait partie des initiateurs dévoués avec Gérard Vacher du Salon Vin et Gastronomie qui perdure dans notre ville depuis plus d'un quart de siècle. L'équipe municipale présente ses condoléances très sincères à son épouse, ses enfants et petits-enfants

Monsieur Louis Corfmat



Monsieur CORFMAT nous a quitté en ce printemps 2021 à l'âge de 95 ans. Pour la petite histoire, c'était notre plus ancien commerçant gretzois. Pupille de la nation à 5 ans, il a exercé après apprentissage le métier de ferronnier d'art jusqu'au début des années 1960 où il a repris, avec son épouse Marguerite, un restaurant à Gonesse dans le Val d'Oise pour assouvir sa passion de la bonne chaire (son père et sa mère ayant tenu une boucherie-charcuterie à Paris). Il est arrivé à Gretz en 1973 car avec sa femme Marguerite, ils ont repris le restaurant « Le Pavillon Bleu » de Mr. et Mme. CAPRA. Ce restaurant, ils l'ont baptisé « Le Marguerit ». Depuis l'ouverture, il était aux commandes de sa cuisine, qu'il a tenu jusqu'au début de l'année 2020. Avec sa femme, son fils, Thierry, et sa belle-fille Précieuse, il a régalié les papilles de plusieurs centaines de familles, ainsi que des ouvriers gretzois et d'ailleurs. Le service « frites maisons » restera dans nos cœurs et nos saveurs. Le menu de la cuisine traditionnelle française avait son succès chez nous. Professionnel reconnu dans les alentours, sa gentillesse et son amabilité resteront gravés dans notre mémoire. Nos sincères condoléances à sa femme, son fils, sa belle-fille et son petit-fils et à ses nombreux amis

RPE (RELAIS PETITE ENFANCE), UN ESPACE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELLS.

Si le Relais Petite Enfance (RPE), anciennement le RAM (Relais des Assistantes Maternelles), est naturellement un lieu d'informations pour les assistantes maternelles, on oublie parfois que les parents ou futurs parents peuvent aussi s'y rendre pour avoir des renseignements et des conseils.

Rencontre avec Christelle VOIGNIER, responsable du RPE.

Quelles sont les missions du RAM/RPE ?

CV : « Le RPE a une mission d'information tant en direction des assistantes maternelles qu'en direction des parents.

En direction des parents, je les informe sur l'ensemble des modes d'accueil, individuels ou collectifs, de la ville : le multi accueil, la crèche familiale et la liste des assistantes maternelles agréées par le département. Au-delà de cette information généraliste, je peux également être un lieu de centralisation des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap), et également orienter, sur des critères objectifs, les familles vers un mode d'accueil qui correspond au mieux à leur besoin.

Je délivre aussi une information générale en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Le RPE sensibilise les parents sur leur rôle d'employeurs et notamment sur les obligations qui en découlent (embaucher des salariés agréés, effectuer des déclarations conformes à l'activité exercée, pajemploi, etc.). Pour remplir cette mission, la municipalité a mis à disposition un bureau en mairie avec des horaires adaptés pour recevoir les familles. »



Comment s'organise le réseau des Assistantes Maternelles ? Bénéficient-elles d'ateliers ou de formations ?

CV : « Le RPE informe également tous les professionnels de l'accueil individuel sur les conditions d'accès et d'exercice du métier d'assistante maternelle. Afin d'accompagner la professionnalisation et faire apparaître de nouvelles vocations, j'informe les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance et

leurs différentes modalités d'exercice, ainsi que sur les aides financières auxquelles elles peuvent prétendre.

Je travaille aussi en lien avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Tournan-en-Brie et la CAF ainsi que le Conseil départemental. Des réunions ont lieu avec les différents partenaires ainsi qu'un travail de réseau avec tous les RAM de Seine-et-Marne permet de se tenir informer. »

Quelles sont les activités et animations proposées au RPE de Gretz ?

CV : « Le RPE a également des objectifs pédagogiques, éducatifs et d'accompagnement des professionnels. Nous disposons de deux locaux destinés aux animations collectives. Ces locaux sont mutualisés, un à l'ALSH le mardi matin et un à la PMI le vendredi matin. J'anime ces ateliers d'éveil à destination des enfants accompagnés de leur assistante maternelle en tenant compte du rythme et de besoins de l'enfant. J'organise des temps festifs (fête de fin d'année, temps forts, semaine du goût, chasse aux œufs, etc.) en direction des parents, des professionnels et des enfants dans le but de favoriser les échanges et de développer du lien.

Pour faciliter l'accès aux différents services existants et créer des passerelles entre les structures, nous organisons une passerelle avec les 3 écoles maternelles et les services du centre de loisirs.

Pour les assistantes maternelles et les enfants qui leur sont confiés, des ateliers d'éveil sont proposés en matinée sur inscription obligatoire (sauf pendant les vacances scolaires), à l'ALSH les mardis et à la PMI les vendredis, de 9h à 11h. Ces matinées collectives permettent des rencontres et des échanges. Les enfants sont accueillis avec leur assistante maternelle dans un espace spécialement aménagé pour les 0/4 ans. »

CV : « Pour résumer, le RPE est un espace municipal d'information destiné aux parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant et un lieu d'animations et d'échanges pour les assistantes maternelles. Le Relais des Assistantes Maternelles, maintenant le Relais Petite Enfance, est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Gretz-Armainvilliers, le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne.

Ce service est destiné aux parents, aux futurs parents, aux candidats à la profession d'assistantes maternelles et assistantes maternelles agréées, domiciliés sur la commune de Gretz-Armainvilliers.

Des permanences téléphoniques, des rendez-vous individuels ou collectifs permettent à chacun de trouver le soutien et l'écoute recherchés. »

Quelques informations :

La liste des assistantes maternelles est disponible sur simple demande au RPE ainsi qu'à l'accueil de la Mairie et au service enfance. Sur la ville, 58 assistantes maternelles agréées accueillent à leur domicile un nombre d'enfant défini sur l'attestation d'agrément délivrée par le Conseil départemental. Cette attestation signifie que le Conseil départemental a autorisé la personne à exercer ce métier à son domicile.

Dès lors que les familles embauchent une assistante maternelle, le parent devient l'employeur de celle-ci. Un contrat de travail doit obligatoirement être rédigé en deux exemplaires. Chacune des pages doit être paraphée des deux parties. Le contrat doit être signé par le parent-employeur. Le parent rémunère directement l'assis-

tante maternelle, chaque mois, selon les modalités négociées, convenues et indiquées dans le contrat de travail (tarif, horaires, nombre d'heures d'accueil par semaine, nombre de semaines d'accueil, nombre de semaines d'absences de l'enfant). La mensualisation est obligatoire.

Les parents peuvent recevoir une aide financière de la CAF selon leur situation financière et leurs ressources.

**Pour information,
accueil au RPE sur RDV :**
Le mardi de 14h00 – 17h30
Le jeudi de 8h30 à 12h00
**Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis
de chaque mois de 14h00 à 17h30**
**Les 1^{er} et 3^{ème} samedis
de chaque mois de 8h30 à 12h00.**



AGENDA*

AOÛT

Le 30/08/2021

COMMÉMORATION
DE LA LIBÉRATION
DU TERRITOIRE

Le 12/09/2021

SALON DE LA
CARTE POSTALE ET DES
COLLECTIONS

Le 17/09/2021

GRETZ ECRAN



Le 19/09/2021

BROCANTE DU
VAL DES DAMES

Le 19/09/2021

ANTIQUITÉS
MILITAIRES DE LA
B.A.M.A

Le 30/09/2021 et 01-02/10/2021

BOURSE AUX
VÊTEMENTS

*Les manifestations suivantes auront lieu sous réserve de la réglementation gouvernementale concernant l'évolution de l'épidémie de COVID-19.

SEPTEMBRE

Le 04/09/2021

FORUM
DES ASSOCIATIONS

CADRE DE VIE



CHANGEMENT DE LA GRANDE PORTE ARRIÈRE

du Val des Dames.

PLANTATION DE 5 ARBRES DANS LE PARC DU VAL DES DAMES,

en compensation de deux arbres coupés sur le boulevard Victor Hugo.



RÉCUPÉRATEURS D'EAU

(parc médiathèque, uranoscope...).



CRÉATION D'UN TROTTOIR AUX NORMES PMR

avenue du Château et avenue des Platanes.



NETTOYAGE DES 4 COURTS DE TENNIS EXTÉRIEURS

et remplacement des clôtures détériorées suite à la chute d'un arbre.

MISE EN PLACE D'UNE CLIMATISATION RÉVERSIBLE

à l'Accueil Jeunes André Daudé.



POSE DE 2 PRÉAUX EN TOILES

à l'école élémentaire Victor Hugo.



RÉFECTION DE LA CHAUSSEE ET D'UNE PARTIE DES TROTTOIRS

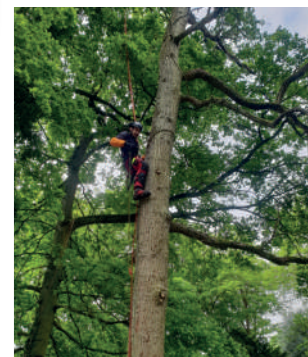
Avenue du Rêve :



RÉFECTION DES SOLS ET PLAFONDS

dans deux salles de classes à l'école élémentaire Georges Travers.

ELAGAGE ARBRES



RÉFECTION DE LA SERRE

dans le parc de la médiathèque.



DIVERS NETTOYAGE,

bancs VdD, mur de frappe, extérieurs de la salle polyvalente, terrains de tennis extérieurs, chalet.

▶ DON DU SANG

La commune de Gretz-Armainvilliers reçoit plusieurs fois dans l'année la visite de l'Établissement Français du Sang dans le cadre de collectes.



Cette année, malgré la crise sanitaire, toutes les collectes organisées en partenariat avec l'ADSB et l'EFS, ont rencontré un vif succès auprès des Gretzois. La dernière en date, le vendredi 14 mai, a permis de récolter du sang auprès de 68 donateurs dont 8 nouveaux. A noter que chaque collecte donne lieu à la présence de nouveaux donateurs à chaque fois !

Pour rappel, en raison de la situation actuelle liée au COVID-19, il est indispensable de prendre RDV avant de vous rendre dans un centre de collecte sur :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

▶ DISTRIBUTION DES ŒUFS DE PÂQUES DANS LES ÉCOLES

Chaque année, la Municipalité organise une grande Chasse aux Œufs dans la Parc du Val des Dames afin de distribuer à l'ensemble des enfants des chocolats de Pâques.

Moment d'euphorie et de rencontre, ce rendez-vous annuel a dû être revu et organisé en fonction de la situation sanitaire.

De cette manière, la Ville de Gretz-Armainvilliers a décidé de maintenir cette tradition tout en respectant la réglementation établie par le gouvernement. A défaut de pouvoir se rendre dans chaque classe à la rencontre des élèves, les chocolats ont été livrés aux directeurs et directrices des écoles maternelles et élémentaires de la ville qui les ont ensuite dispersés dans les différents niveaux.



▶ COMMÉMORATIONS

L'année est marquée par de nombreux rendez-vous commémoratifs. Ces dernières semaines se distinguent par l'importance des cérémonies de commémorations, probablement les plus importantes et les plus intactes dans la mémoire collective.

Dans le cadre de ces cérémonies commémoratives, la Ville et les représentants des Anciens Combattants entretiennent le souvenir des soldats morts pour la France et des victimes de guerre. Depuis l'année dernière, les cérémonies de commémorations ne sont pas accessibles au public afin d'assurer votre santé et votre sécurité sanitaire.

Dimanche 25 avril

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Samedi 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Vendredi 18 juin

L'appel du Général de Gaulle



REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CLASSES DE CM2

Chaque année, la municipalité remet en fin d'année scolaire des dictionnaires aux élèves de CM2 scolarisés dans les 3 groupes scolaires de la ville pour leur passage au collège.

Un moment important qui permet de marquer un changement dans la scolarité des élèves et de rencontrer l'équipe municipale de la ville dans un cadre particulier.



RÉALISATION D'UNE FRESQUE – STREET ART

L'artiste graffeur DanielSan a décidé de nous faire profiter de son talent.

C'est sur le mur situé derrière les tennis que la fresque a été réalisée. Elle aura nécessité le travail de l'artiste pendant plusieurs jours, DanielSan explique être parti sur un fond Avatar car plein de couleurs et de lumière et y avoir ajouté 2 graff, avec l'aide de 2 amis. Résultat impressionnant.



Chaque jour, les équipes Infrastructures d'Eiffage

- S'adaptent au monde d'aujourd'hui et proposent des solutions innovantes
- Conçoivent de nouvelles liaisons entre les hommes et réalisent des ouvrages qui respectent l'environnement
- Assurent le confort des usagers et développent les réseaux de communication

Agence Seine-et-Marne Nord

Zac du Bel Air, rue Charles Cordier
77164 Ferrières-en-Brie
Tél. : 01 64 76 30 20

Route de Barcy
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 54 44



EXPERTISE COMPTABLE

34, rue de Paris 77220 Gretz - Armainvilliers - 01 64 40 40 93

WWW.PAGNY-ASSOCIES.COM



PAGNY ASSOCIÉS

- EXPERTISE COMPTABLE
- AUDIT / CAC
- GESTION
- RESSOURCES HUMAINES
- JURIDIQUE
- FORMATION

Votre Expert Comptable naturellement !



Cr ation



Studio



Impression



R gie
publicitaire
Publicitaire

**99 COLLABORATEURS
POUR ENTREPRENDRE
EN TOUTE SÉRÉNITÉ**

*Gretz-Armainvilliers
Champs-sur-Marne
Chelles / Brou
Coulommiers
Lagny-sur-Marne
Meaux
Serris*

contact@pagny-associes.com



**Régie publicitaire officielle du magazine
de la ville de Gretz-Armainvilliers**

**Pour devenir partenaire de ces éditions et /ou convenir
d'un rendez-vous de présentation: 06.98.75.52.00**

L'ACCUEIL JEUNESSE ANDRÉ DAUDÉ, RETOUR SUR UN DÉBUT D'ANNÉE ANIMÉ



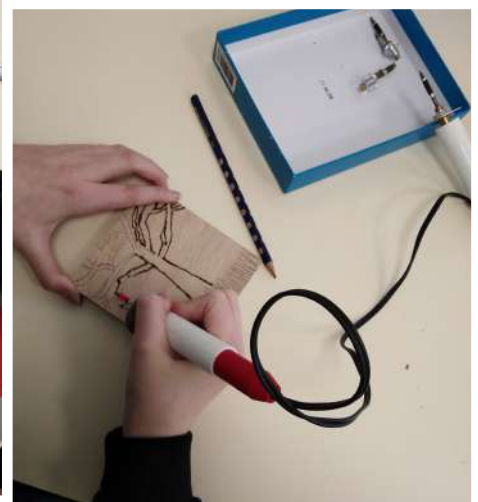
La Ville de Gretz-Armainvilliers propose aux adolescent(e)s de la commune un lieu de rencontre et d'activités en tout genre encadré par une équipe de professionnels, leur proposant en semaine et pendant les vacances scolaires un programme d'animations.

A l'écoute des goûts du public, le planning des activités s'adapte à leurs envies du moment. Au programme : des jeux, du sport, des activités multimédia, des sorties, etc.

Tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans, scolarisés ou habitant la commune peuvent profiter de l'Accueil Jeunesse. Pour s'inscrire, RDV au Service enfance de la Mairie. Les adolescents peuvent profiter du lieu tous les soirs de la semaine après les cours et le mercredi après-midi, ainsi que la journée entière pendant les vacances scolaires. Les jeunes de la commune peuvent bénéficier de la Carte Jeune qui leur donne accès à l'Accueil Jeunesse toute l'année pour 20€.

Pendant la dernière période de confinement, l'Accueil Jeunes a continué son activité en distanciel avec l'organisation de visio-conférences quotidiennes pour les différentes activités proposées au planning. Pour les activités manuelles nécessitant du matériel, les jeunes avaient la possibilité de récupérer un kit d'activité en click and collect sur rendez-vous directement à l'accueil de la structure.

Découvrez quelques photos des activités et des réalisations des jeunes de l'Accueil Jeunesse.



PÔLE EMPLOI : DISPOSITIF « TOUS MOBILISÉS POUR L'EMPLOI »

La pandémie de la COVID-19 a déclenché une crise économique et sociale sans précédent en France avec comme premier effet indésirable de cette nouvelle crise : le chômage.

En effet, nombreux sont les petites et moyennes entreprises qui souffrent de la situation actuelle, ne pouvant parfois pas bénéficier des aides suffisantes de l'Etat. En conséquence, le nombre d'inscrits à Pôle Emploi a bondi en l'espace de quelques mois en Seine-et-Marne, plus de 15% en un an entre mars 2020 et mars 2021.

Il y a actuellement en Seine-et-Marne plus de 110 000 demandeurs d'emplois. La situation sanitaire est au cœur du problème. Les opportunités d'embauches et le nombre d'offres d'emplois vont décroissantes. Certains secteurs sont plus durement touchés que d'autres tels que : la restauration, l'hôtellerie et les activités de commerce.

Cette situation paraît logique puisque les deux employeurs les plus importants du département dans ces domaines d'activités, Disneyland Paris et Vallée Village, sont à l'arrêt ou plutôt en sommeil.

Néanmoins, Pôle Emploi reste présent afin d'assurer l'encadrement des demandeurs d'emplois et leur proposer des solutions. Pôle Emploi mène des actions de rapprochement entre chômeurs et employeurs à travers notamment le dispositif « Tous mobilisés pour l'emploi ».

Sur internet et les réseaux sociaux, vous pouvez retrouver le hashtag #TousMobilisés. L'opération lancée par Pôle Emploi il y a plusieurs mois a pour ambition d'accompagner le plan de relance gouvernemental en soutenant le retour à l'emploi et l'accompagnement des demandeurs d'emplois. Des événements sont organisés dans chaque agence du territoire national pour rencontrer des employeurs qui recrutent, faire

découvrir des métiers, promouvoir les opportunités de formation, dans le cadre de salons virtuels ou d'échanges sur Zoom. Certains de ces événements sont particulièrement dédiés aux jeunes, à distance ou en présentiel.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site <https://www.pole-emploi.fr/region/ile-de-france/meteo-de-emploi/tousmobilises.html> ou à vous rapprocher de votre agence Pôle Emploi de secteur (Roissy-en-Brie).



MISE EN PLACE PAR LA COMMUNE D'UN PARCOURS PATRIMOINE QR CODES

La Ville de Gretz-Armainvilliers est engagée depuis plusieurs années dans une politique de valorisation de l'espace public grâce à l'entretien et la restauration de son patrimoine.

Cette sensibilité se traduit par une volonté de mise en valeur du bâti et du capital naturel de la ville. Ce programme politique, culturel et touristique constitue un ensemble d'interventions cohérentes et plurielles créant un lien sensible entre le passé et le présent, l'histoire et les habitants de la commune.

Pour offrir aux habitants de la ville et au public venu d'ailleurs l'occasion de découvrir la richesse patrimoniale et les legs des Gretzois d'autrefois, la Municipalité s'est lancée à partir

de 2020 dans un projet de parcours patrimoine à travers la ville.

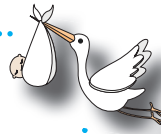
Véritable projet d'ambition locale, le parcours patrimoine cherche à mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune. Son autre objectif est de rapprocher les habitants de Gretz-Armainvilliers de leur ville et leur permettre de se réapproprier l'histoire de leur commune, de manière ludique par l'intermédiaire du numérique.

La Municipalité a choisi 12 lieux et monuments caractéristiques du patrimoine urbain inscrits dans la vie quotidienne et locale des habitants. La Ville a également décidé de favoriser l'usage du numérique pour répondre au goût du public d'aujourd'hui qui est sensible à l'appropriation des outils de communication et de partage mobile

: les smartphones et les tablettes. En effet, bien que les traditionnels panneaux d'informations parsèment le circuit de visite, des QR Codes ou Flash Codes permettent aux visiteurs d'accéder à des informations beaucoup plus complètes concernant les lieux ou monuments décrits sur les panneaux.

Entièrement gratuit, accessible et ouvert à tous, ce projet touristique et patrimonial propose un itinéraire au public qui ne se déroule pas selon un plan défini. Il n'y a pas de sens de visite, le visiteur est libre de déambuler dans la ville à la découverte des différents panneaux d'informations et de mettre fin à son expérience de visite à tout moment. Néanmoins, un plan de localisation des QR Codes sera mis à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la Ville.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

DE JANVIER À JUIN 2021

Janvier

Roméo PRADA AFONSO
Zoeya ASHRAF
Davi
LOPES CAETANO CORREIA AUGUSTO
Andrea PALLESCI
Shams DARI

Février

Wesley CHAILLY GARAND

Mars

Côme RAHAULT
Constance RAHAULT
Rym ARIFI
Marie-Elise JUNK
Nina BOURGEOIS GUESNON
Elyssia IGLESIAS

Avril

Meliã PERILLIER
Edem MOUMNI DELACROIX
Tiago BEFFREY

Mai

Iris DUARTE
Ulas YILDIZ
Elyna BARBINEAGRA
Noah BURGNIÉS

Juin

Ryhanna
MORENO MONTEIRO
Sacha
MOREL DELESALLE SABATY
Lilia TEHRI
Nelia ARBANE
Maeva RAMOS
Kaïs DA SILVA

MARIAGES

DE JANVIER À JUIN 2021

Janvier

Laëtitia DELATTRE et Pierre FOUTEL

Février

Emmanuelle MAILLOT et
Richard MONTMORENCY
Santhiny SINNATHTHAMBY et
Murukadas ERASAIYA

Avril

Marine LESAFFRE et Gary DERNAULT
Elodie CHAUVIN et
David FERREIRA DOS SANTOS

Juin

Anaïs GOMEZ et Thomas LARIVE
Cynthia BATTOIA et Vincent BRÉBION
Margaux COMBE et
Nicolas RAMOS PASCOA
Evelyne OURSELIN et
Maxime HARDOUIN
Marine BURTSCHER et
Benjamin DUFOURNET
Corinne LECHARPENTIER et
Christophe DESBRUYÈRES
Stéphanie SYLLA et
Alexandre YALICHEFF

DÉCÈS

DE JANVIER À MAI 2021

Janvier

Brigitte JUTEAU
Jean COMOTTO
Jean MADESCLAIRE
Maurice QUENISSET
Ernest MPANDZOU
Michel GALMICHE

Février

Jean-Marie CARROS
Jacqueline PAPIN veuve FEDERICI
Jean TONOLI
Michelle BAIJOT épouse LETELLIER

Mars

Odette ROUX veuve USSEGLIO
Louis CORFMAT
Colette LEMAIRE épouse BROSSAT
Jean PLANE

Avril

Pascaline DJAPEN TCHAPTCHÉ
Gilbert ARDOUIN veuve LOTH
Sivanesam RAMIAH veuve THIAGALINGAM
Ahmed KODAD
Claudine CORDOIN veuve PAUL
Madeleine PARIS veuve NODINOT

Mai

Gisèle BONNEFOY veuve VIGNON
Yuvaradj DUCHER
Daniel FLORIOT
Marie-Thérèse LEGRAND



LES
SITELLES

PROPOSE À GRETZ-ARMAINVILLIERS
30-40 minutes de Paris (route ou transport en commun)

Les Lys Blancs

UNE RÉSIDENCE DE GRAND STANDING
55 Logements du studio au 4 pièces

UN PROGRAMME IDÉAL POUR Y VIVRE OU INVESTIR
Situé au coeur d'un quartier commerçant et des centres d'activités



Accès sécurisé

Balcons - Terrasses - Parking en sous-sol

Choix Carrelage - Parquet - Cuisine semi-équipée*

Appartements connectés (Domotique)*

Volets roulants centralisés*



Donnez des ailes à vos projets !

LES SITELLES - Constructeur de l'Est-Parisien

11 rue de Courlain - Bâtiment C - 77700 MAGNY LE HONGRE - 01 60 04 01 01

*Selon conditions de vente au moment et avancement des travaux